

UBAtc



Valable du 10.08.2005
au 09.08.2008

<http://www.ubatc.be>

Union belge pour l'Agrément technique dans la construction
Service Public Fédéral (SPF) Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie,
Direction générale de la Qualité et de la Sécurité, Division Application de la Régulation du Marché,
Qualité de la Construction, Service Agrément et Spécifications,
WTC 3, 6ième étage, Boulevard Simon Bolivar, 30, 1000 Bruxelles
Tél. : 0032 (0)2 277 81 76, Fax : 0032 (0)2 277 54 44
Membre de l'Union européenne pour l'Agrément technique dans la construction (UEAtc)

AGREMENT TECHNIQUE AVEC CERTIFICATION

Mastic de façade à base de MS-Polymère SOUDASEAL 215 LM

KIT STS 56.1 – ISO 11600 - F - 25LM

SOUDAL N.V.
Everdongenlaan 18
Tél. 014/42.42.31
www.soudal.com

B-2300 Turnhout
Fax 014/42.62.15
info@soudal.com

DESCRIPTION

Gevels
Façades
Façades
Fassaden

1. Portée

Le présent agrément technique porte sur le mastic de façade dans les domaines d'application mentionnés au tableau 2. Il ne porte cependant pas sur la technique d'application, ni sur la qualité de la mise en oeuvre.

Cet agrément technique est soumis à une certification de produit compatible avec les règles fixées par l'UBAtc (*). Cette certification se compose d'un contrôle de production interne obligatoire (CPU) par le fabricant et d'une surveillance externe régulière par une institution de certification désignée par l'UBAtc avec des essais en laboratoire externe. Les composants auxiliaires repris dans le présent ATG ne sont pas certifiés.

2. Objet

Le mastic d'étanchéité se compose d'un mastic de façade qui est appliqué avec des composants auxiliaires conformément aux directives d'exécution du fabricant et aux STS 56.1.

3. Composants

3.1 Mastic de façade : SOUDASEAL 215 LM

Mastic de façade élastique monocomposant à base d'un polymère hybride (MS-polymère).

(*) Les règles relatives à la certification de produit sont fixées dans le règlement d'application pour la certification ATG de mastics de construction (n° 443).

Tableau 1 : Identification

Caractéristiques	Valeur déclarée	Norme
Résistance à la traction (MPa)	> 0,40	ISO 8339
Module E (MPa) à 100 % d'allongement (23 °C)	> 0,30	ISO 8339
Coulage (mm) 50 °C	≤ 1	ISO 7390
Temps de séchage (mm/24 heures)	1,5 - 2	DIN 50 014
Dureté Shore A	20 - 30	ISO 868

Tableau 2 : domaines d'application (voir les STS 5.6.1 tableau 5)

Applications (*)	Etanchéité des :
	- joints entre éléments, - joints de dilatation, - joints de tassement, - joints de murs-rideaux
Environnement	Non agressif à agressif
Joint	Non exposé à exposé (**)
Hauteur	De 0 à > 50 m

(*) L'agrément est limité aux supports en béton et en aluminium.

(**) Ne convient pas pour les joints en permanence sous eau.

3.2 Composants auxiliaires

3.2.1 LES PRIMERS

Caractéristiques	Primer 150
Couleur	Transparent
Densité à 23 °C	0,93 g/ml
Teneur en matière sèche (%)	26 +/- 1 %
Viscosité (Brookfiel, 20 °C) mPas.s	100 - 150
Temps de séchage à 20 °C (min)	60 min
Point éclair (°C)	8 °C

3.2.2 FOND DE JOINT

- Mousse de polyéthylène à structure cellulaire fermée.
- Mousse de polyuréthane à structure cellulaire ouverte.

Le fond de joint doit satisfaire aux exigences du § 5.3 des STS 56.1.

3.2.3 FINITION

Après son application, le mastic peut être lissé au moyen d'une solution savonneuse appropriée telle que 'Soudal Afstrijkmiddel'.

4. Fabrication et commercialisation

Le mastic SOUDASEAL 215 LM et le PRIMER 150 sont fabriqués par SOUDAL dans sa fabrique de Turnhout.

5. Mise en œuvre

Le support doit être propre et sec. Enlever la peinture et la peau de ciment par grenailage. SOUDASEAL 215 LM peut être appliqué sans primer sur supports non poreux comme l'aluminium. Dans le cas de supports poreux, les enduire préalablement de Primer 150. En cas de doute, prendre contact avec le fournisseur.

5.2 Supports

Support	Support
Brique	
Béton	
Fibro-ciment	Aluminium (anodisé, poli)
Carreaux	Acier (inox, galvanisé)
Pierre naturelle	PVC
Enduit de ciment	

Pour l'application du mastic de façade, voir les documents suivants :

- STS 56.1 "Mastics d'étanchéité des façades"
- la documentation technique du titulaire de l'ATG.

La largeur du joint est calculée conformément au § 5.2 des STS 56.1. Le rapport entre la largeur et la profondeur est calculé conformément au § 6.3 tableau 9.

Temps de formation de la peau : de 7 – 13 minutes.

SOUDASEAL 215 LM peut être recouvert des peintures de bâtiment courantes. Les peintures de résine alkyde peuvent exiger un temps de séchage plus long. En cas de doute, effectuer préalablement un essai ou prendre contact avec le fournisseur.

Résistance à la température : -40 °C à +90 °C (temporairement 120 °C).

SOUDASEAL 215 LM ne peut pas entrer en contact avec des produits à base de bitume, de goudron ou d'asphalte.

6. Étiquetage, emballage et délai de stockage

6.1 Étiquetage

L'étiquette mentionne :

- le nom du fabricant
- le nom du produit et le domaine d'application
- le contenu
- la couleur
- la durée de conservation
- le numéro du lot et la date de péremption
- la méthode de mise en œuvre (y compris les primers à utiliser)
- le logo et le numéro d'ATG
- la classification conformément à l'ISO 11600 – STS 56.1.

6.2 Conditionnement

- Cartouches de 290 ml.
- Boudins de 600 ml.

6.3 Conservation

Délai de conservation : 12 mois sous emballage d'origine fermé à des températures entre 5 et 25 °C.

7. Performances

Propriété	Norme	Critère	Résultat aluminium	Résultat béton
Reprise élastique	ISO 7389	≥ 70	85	
Perte de volume (% du vol)	ISO 10590	≤ 10	3,28	
Module de cisaillement à 200 % d'allongement (MPa) - à 23 °C - à -20 °C	ISO 8339	$\leq 0,4$ en $\leq 0,6$	0,40 0,49	
Propriétés de déformation sous traction permanente	ISO 8340	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Adhésion/cohésion à température variable	ISO 9047	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Adhésion/cohésion sous traction permanente après immersion dans l'eau	ISO 10590	Pas de rupture	Conformes	Conformes
Résistance aux rayons du soleil (500 heures Xenon 300 – 800 nm, 50 +/- 5 W/m ²)	STS 56.1	$\Delta\varepsilon \geq 0,70$ Pas de fissures Vieillessement uniforme	0,76 Conformes	
Coulage (mm) 5 °C * -50 °C	ISO 11432	≤ 3	≤ 1	

8. Contrôle et entretien

Il est recommandé d'effectuer un premier contrôle avec entretien éventuel un an après la pose du mas-

tic et ensuite tous les 3 ans. Il s'agira d'un contrôle visuel de la surface, du contrôle de l'adhésion et de la réparation au moyen de SOUDASEAL 215 LM.

AGREMENT

Décision

Vu l'Arrêté ministériel du 6 septembre 1991 relatif à l'organisation de l'agrément technique et à l'établissement de spécifications-types dans la construction (*Moniteur belge* du 29 octobre 1991).

Vu la demande introduite par la firme Soudal N.V. (A/G 031033).

Vu l'avis du groupe spécialisé "Façades" de la commission de l'agrément technique émis lors de sa réunion du 21 avril 2005 sur la base du rapport présenté par le Bureau exécutif "Façades" de l'UBAtc.

Vu la convention signée par le fabricant par laquelle ce dernier se soumet au contrôle suivi du respect des conditions du présent agrément.

L'agrément technique avec certification est délivré à la firme Soudal N.V. pour le produit SOUDASEAL 215 LM, compte tenu de la description qui précède.

Le présent agrément est soumis à renouvellement le 9 août 2008.

Bruxelles, le 10 août 2005.

Le Directeur général,

V. MERKEN